

CSE : LE RÉFÉRENT HARCÈLEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES

Durée : 1 jour

PUBLIC

Référent harcèlement sexuel nommé
au CSE - élu CSE - RS au CSE - DS -
Représentant de Proximité

PRÉREQUIS

Connaître l'évolution réglementaire
liée au rôle et au fonctionnement du
CSE

OBJECTIFS

- Connaître le cadre réglementaire régissant la lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes en entreprise
- Identifier et accompagner des victimes en entreprise et assurer l'interface avec les autres acteurs
- Devenir un acteur efficace de la prévention et de la prise en charge du harcèlement sexuel et des agissements sexistes au sein de l'entreprise

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Analyse de jurisprudences, quiz, atelier sur les stéréotypes et les préjugés, jeux de rôle

INTERVENANTS

Philippe BUET - Ingrid ADJOVI

Formation à la demande possible
sur le lieu de votre choix.

La lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes (HS & AS) en entreprise : notions et cadre réglementaire

Le harcèlement sexuel et les agissements sexistes : notions de base

Les conséquences : pour la victime - pour le collectif - pour l'entreprise

Le cadre juridique et l'évolution réglementaire

Les missions et les moyens du référent

Le référent HS & AS pour accompagner les salariés

Les signaux d'alerte et la vigilance :

- reconnaître un cas de harcèlement sexuel
- reconnaître un cas d'agissement sexiste

L'entretien avec la victime : écoute active et accompagnement

L'accompagnement des salariés

Le référent HS & AS intégré à la démarche de prévention des risques

La réaction en cas de signalement ou de constat

Les outils d'action : alerte – médiation – enquête – communication

La gestion des situations dans la démarche de prévention :

- Plan d'action
- Charte
- Évaluation des risques professionnels
- ...

Prise en charge par l'employeur obligatoire
pour le référent du CSE

Dates prévues à Paris :



17 mars

4 juin



TARIFS :

ENTREPRISE : 355€ la journée

CSE : 240€ la journée